

FORMA'LUDIQUE - 1 JOUR

« **DECRET TERTIAIRE : Comment le comprendre ? Quels sont les avantages ?**
Comment s'y mettre ? Comment atteindre les objectifs ? »



Le but de cette journée est de répondre aux 3 questions évoquées ci-dessous :

- « **Décret tertiaire** », qu'est-ce c'est ? Quels avantages ?
- « **Décret tertiaire** », comment se mettre ordre de marche ?
- « **Décret tertiaire** », comment atteindre les objectifs ?

SAVE THE DATE

Date : **Mardi 6 octobre 2020**

Lieu : **NANTES - Hôpital « Bellier »** - [ici](#)

PUBLIC CIBLE

Directeurs et agents de maintenance des établissements sanitaires et services médico-sociaux des Pays de la Loire

INSCRIPTION

- Inscription : [Cliquez-ici](#)

Les inscriptions en binôme

« Direction / Maintenance »

seront prioritaires !

- Capacité : ≈ 25 participants maximum

- Tarification : Gratuit

- Pré requis : Aucun

REGLES SANITAIRES

- Masque obligatoire
- Gel disponible dans la salle (50 places)
- Distanciation
- Aération de la salle 15 min en fin de formation

CONTACT

Yoann LELOUTRE

Conseiller en Energie Partagé (CEP)

02 53 48 29 36

yoann.leloutre@mapes.fr

CONTEXTE

- **Accord cadre ARS-ADEME** et mission EDD et CEP de la MAPES
- Cadre réglementaire : **Décret tertiaire** - [ici](#)

OBJECTIFS

REGLEMENTAIRE :

- Comment atteindre les objectifs réglementaires « Loi ELAN - Décret tertiaire » ?

OUTIL :

- Connaître et comprendre le fonctionnement de la base documentaire MAPES
- Apprendre à mettre en place un suivi énergétique simple dans le but d'analyser facilement l'évolution des consommations

TECHNIQUE :

- Connaître les préconisations simples et efficaces par poste énergétique
- Comprendre les bases de fonctionnement des équipements du génie climatique (chauffage, ventilation, climatisation, éclairage, ...)

RESEAU / CONSEIL :

- Connaître les acteurs territoriaux liés à l'énergie et aux énergies renouvelables
- Echange d'expériences entre agents de maintenance / Direction

PROGRAMME

09h00 - 09h30 **Accueil café**

09h30 - 12h30 Présentation du « Dispositif CEP » de la MAPES

Présentation de la « Base documentaire » de la MAPES

Présentation du « Décret Tertiaire » de la Loi ELAN

12h30 - 14h00 Pause déjeuner

14h00 - 16h30 Comment bien débiter une démarche d'efficacité énergétique ?

Mettre en place un suivi énergétique / Création de ses indicateurs

Préconisations simples et efficaces par poste énergétique

Connaître les acteurs territoriaux liés à l'énergie et EnR

16h30 - 17h00 Temps d'échange + Questionnaire + Fin de journée

FORMA'LUDIQUE - 1 JOUR

« **DECRET TERTIAIRE : Comment le comprendre ? Quels sont les avantages ?**
Comment s'y mettre ? Comment atteindre les objectifs ? »